

La Lettre des Centrales Villageoises Arverne Durable



Lettre d'information, à transmettre librement à toute personne intéressée !

Les premiers projets de CVAD verront le jour en 2026 sur les toits des salles Pignol et Harmonia.

PREMIÈRE PHASE

Toiture à Saint-Amant-Tallende (salle Pignol)

Cette installation d'une puissance de 73 kWc et d'un coût de 62 500 € est la plus avancée.

Toutes les démarches sont effectuées et sont positives : demandes d'urbanisme et de raccordement à ENEDIS... Il ne reste plus qu'à obtenir l'accord du SDIS, le bâtiment recevant du public, et à signer la Convention d'occupation Temporaire avec la mairie de Saint-Amant-Tallende.



Toiture à Veyre-Monton (salle Harmonia)

De taille plus modeste (28 000 € pour une puissance de 27 kWc), ce projet s'est révélé cependant plus complexe. Il a nécessité la réalisation d'une étude de structure pour s'assurer que les panneaux photovoltaïques ne mettraient pas en péril le bâtiment et les discussions avec la commune de Veyre-Monton ont été freinées par le changement très récent de Maire. La demande de raccordement a cependant pu être déposée et acceptée par ENEDIS.

Pour la première phase uniquement, l'investissement des Centrales villageoises Arverne Durable est de 100 000 €. Selon le schéma classique, nous emprunteront environ 75% de ce montant et devront donc réunir les 25% restants en fonds propres soit 25 000 €. Un objectif tout à fait atteignable si les citoyens, associations, collectivités et entreprises du territoire nous soutiennent et souscrivent des parts sociales au sein des Centrales Villageoises Arverne Durable.



Donnez du sens
à votre épargne,
DEVEZ-EN COPRODUCTEUR D'ÉNERGIE
RENOUVELABLE CITOYENNE

> Choisissez votre investissement
à partir de 100 €



LEVÉE
DE FONDS

1^{er} Objectif : 25 000 €

2 projets à financer à
Saint-Amant-Tallende
et Veyre-Monton

Production annuelle d'électricité
renouvelable attendue : 110 000 kWh

> RDV sur **ARVERNEDURABLE.FR**



Bientôt
dans d'autres
communes



SECONDE PHASE

La toiture de l'école primaire de Saint Amant Tallende peut accueillir une installation de 35 kWc. La demande d'urbanisme a reçu une réponse positive. Cependant, l'école étant trop proche de la salle Pignol, il nous faut attendre 18 mois après la mise en service de la première installation pour demander le raccordement de l'école auprès d'ENEDIS. Le cas échéant les 2 toitures seraient considérées comme une seule et même installation, ce que nous ne souhaitons pas...



ENSUITE...

Dernier projet, la réalisation **d'une installation au sol sur l'ancienne décharge des Martres de Veyre**. D'une puissance de 300 kWc, ce serait la plus puissante de notre grappe. Mais le photovoltaïque au sol ne bénéficie pas d'une obligation d'achat par EDF-OA comme le PV en toiture... En attendant la publication d'un arrêté tarifaire promis de longue date, il nous faut réfléchir à d'autres débouchés telle l'autoconsommation collective, innovante et porteuse de sens pour le territoire mais plus complexe à mettre en œuvre. CVAD travaille à répondre à un appel d'offre européen qui nous permettrait de financer des études techniques et de faisabilité à hauteur de 45 000 € pour concrétiser ce projet.



Notre première grappe d'installations photovoltaïques aura alors une production annuelle estimée à 473 000 kWh/an soit la consommation moyenne de 395 personnes hors chauffage électrique et permettra d'éviter l'émission de 39 tonnes de CO₂ par an. Plus de 1 700 m² de panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité locale et à terme la reverser en autoconsommation collective sur le territoire.

LEVEE DE FONDS

Le cout total de cette grappe PV ambitieuse s'élève à 462 000 € et nécessite de collecter environ 116 000 € d'épargne citoyenne

A ce jour, nous sommes 29 sociétaires dont 1 collectivité (la commune de Saint-Amant-Tallende) et 2 associations.

Le capital social des Centrales Villageoises Arverne Durable est constitué de 188 parts, représentant un montant de 18 800 €. Le premier pallier de notre levée de fonds est donc à portée de main !

Alors, vous ré-VOLT-utionnez le territoire avec nous ? Parlez des Centrales Villageoises Arverne Durable autour de vous et encourager vos proches et amis à nous rejoindre.

AVEC MON
ÉPARGNE CHEZ



JE SUIS PRODUCTEUR D'ÉNERGIE RENOUVELABLE CITOYENNE

ET VOUS, QUE
PRODUIT VOTRE
ÉPARGNE ?



> RDV sur **ARVERNEDURABLE.FR**

AGENDA

CVAD vous invite à participer à nos prochaines réunions publiques pour découvrir comment participer aux projets de la toute nouvelle société coopérative locale « Centrales Villageoises Arverne Durable » mais aussi parler d'autoconsommation individuelle et collective et des arnaques au photovoltaïque. Rendez-vous :

aux Martres de Veyre le Mardi 23 Septembre à 20h (Salle du Parc, Place des Combattants d'AFN)

et le samedi 27 septembre à 10h Aydat (Salle de la Voûte, 2 place de l'Eglise).

Si vous souhaitez en savoir plus, ou si vous désirez apporter un peu d'aide, le Conseil Coopératif se réunit chaque premier lundi du mois (à 19h30). Ces rencontres étant ouvertes à tous, n'hésitez pas à nous contacter pour connaître le lieu de rendez-vous et venir discuter.